

EDIFICATION (*oikodomē, oikodomeō*)

Le nom grec *oikodomē* signifie « l'action de construire » (*oikos*, « une maison » ; *demō*, « construire »). Il est seulement employé au sens figuré dans le Nouveau Testament dans le sens de l'édification, de la promotion de la croissance spirituelle-littéralement, « les choses qui édifient » (Romains 14 :19 ; 15 :2 ; 1 Corinthiens 14 :12, 26). Il peut aussi signifier « un bâtiment, un édifice », s'il s'agit soit du matériel (Matthieu 24 :1) ou soit figuratif, s'il s'agit du futur corps du croyant (2 Corinthiens 5 :1) ou de l'église locale (1 Corinthiens 3 :9) ou de toute l'église, « le corps de Christ » (Ephésiens 2 :21).

Comme verbe (*oikodomeō*), il signifie « construire une maison. » Sous cette forme, il veut dire normalement « construire, » soit littéralement ou soit figurativement (Matthieu 21 :42 ; Actes 4 :11 ; 1 Pierre 2 :7). Il est aussi employé métaphoriquement, dans le sens d'« édifier, » favorisant la croissance spirituelle et le développement du caractère chez les croyants par l'enseignement ou par exemple, suggérant un tel progrès spirituel comme le résultat d'un travail patient. Il est employé quand il s'agit des églises locales (Actes 9 :31 ; 1 Corinthiens 14 :4 [*oikodomei*] ; (2) de l'action individuelle des croyants les uns envers les autres (1 Corinthiens 8 :1 [*oikodomei*] ; 10 :23 [*oikodomei*] ;) ; et (3) d'un individu par rapport à lui-même (1 Corinthiens 14 :4). Dans 1 Corinthiens 8 :10, où il est traduit « enhardie, » l'apôtre l'utilise avec une ironie pathétique au sujet de l'action d'un croyant qui enhardit son frère qui avait une conscience faible, lui permettant d'alléger ses scrupules.

Nos mots français édifier et édifice sont tirés du même mot Latin, les deux se référant à un bâtiment ou à une demeure. Quand nous construisons un édifice, nous construisons une place où des gens vivront et travailleront et adoreront ; quand nous édifions cette structure, nous la rendons plus solide ou plus grande ou plus attrayante. Dans le même sens, édifier c'est former une autre personne, pour la rendre plus forte et renforcer sa fondation, pour lui donner une plus grande stature spirituelle ou pour l'aider à ressembler plus à Christ. Paul compare aussi tous les croyants à un temple qui a été établi sur une fondation construite par les apôtres (Ephésiens 2 :21), et il encourage tous les croyants à travailler diligemment à s'édifier l'un l'autre comme si nous étions en train d'améliorer une structure au sens littéral.

Cependant, Paul nous avertit aussi que nous pouvons actuellement édifier d'autres dans la mauvaise direction, renforçant et encourageant les habitudes de la chair dans nos frères et sœurs croyants. Il utilise l'exemple de manger de la nourriture sacrifiée aux idoles, mais le principe s'applique à n'importe quel comportement qui pourrait causer à un autre croyant de trébucher dans le péché-même si cet acte ne viole pas notre propre conscience. « Mais prenez garde que cette liberté que vous avez, ne devienne une pierre d'achoppement pour les faibles. Car si quelqu'un te voit, toi qui as de la connaissance, assis à table dans un temple d'idoles, sa conscience à lui qui est faible, ne sera-t-elle pas enhardie à manger les choses sacrifiées à l'idole ? Et celui qui est faible, le frère pour lequel Christ est mort, périra par ta connaissance. Or en péchant ainsi contre les frères, et en blessant leur conscience qui est faible, vous péchez contre Christ. C'est pourquoi, si la viande est une occasion de chute pour mon frère, je ne mangerai pas de chair, à jamais, pour ne pas être une occasion de chute pour mon frère. »

« Reflections on words of New Testament » W.E. VINE

Traduit en Français par l'association culturelle « Eglise Protestante Evangélique La Résurrection et la Vie »
25, rue Leclerc 57390 Audun le Tiche

(Jude 1:20; [epoikodomountes])

(1 Pierre 2:5; [oikodomeisthe])

(1 Thessaloniens 5:11; [oikodomeite])

(Colossiens 2:7; [epoikodomoumenoi])

(Ephésiens 2:22; [synoikodomeisthe])

(Ephésiens 2:20; [epoikodomēthentes])

1 Corinthiens 14:17; [[oikodomeitai];

(Actes 20 :32 ; [oikodomēsai])